



Comité de programmation interfonds Massif central du 18 décembre 2017

La réunion débute par un mot d'accueil de Monsieur le Préfet Billant qui remercie l'ensemble des participants, salue les personnes présentes en audioconférence et accueille Nathalie Prouhèze, nouvelle directrice du GIP depuis le 6 novembre dernier ainsi que Mme Véronique Pouzadoux, Conseillère départementale de l'Allier et présidente de la CC Saint-Pourçain-Sioule-Limagne.

Monsieur le Préfet rappelle les engagements de l'Etat. Ce sont 14 512 000 € engagés depuis le début de la mise en œuvre de la CIMAC 2015-2020 et à l'issue de ce comité, pour l'année 2017, 4 172 440 € de FNADT et 1 100 000 € de crédit MAA.

Cette trajectoire financière respecte la maquette de la convention.

Monsieur le Préfet rappelle l'intérêt de la concertation thématique qui se met en place comme décidé en septembre pour une meilleure articulation des dispositifs. Le dispositif agriculture est désormais opérationnel, une présentation en sera faite en fin de comité.

Un groupe de travail Tourisme va se mettre en place avec la Région ARA chef de file sur ce thème.

L'objectif de ces travaux est d'accompagner au mieux les porteurs de projet et de leur donner des réponses dans les meilleurs délais.

Une évaluation a été lancée sur la mise en œuvre du programme Massif (CIMAC et POI), un point d'étape sera fait en fin de comité.

La présidente s'associe au mot de bienvenue adressé à la nouvelle directrice du GIP et indique qu'une assemblée générale du GIP s'est tenue la semaine dernière. Cette AG a été l'occasion de faire le point sur l'ensemble des dossiers, le fonctionnement interne mais aussi avancer au maximum les divers travaux pour bien préparer et favoriser la transition. En effet, Aurélie Maillols rappelle qu'il s'agit d'une présidence tournante et que le mandat de la Région Occitanie arrivera à son terme dans 6 mois, repris par la Région Bourgogne-Franche-Comté pour 2 ans.

A cette occasion, un point sur l'articulation des politiques et des dispositifs régionaux avec les dispositifs Massif a été initié afin d'en favoriser leur lecture et de connaître qui peut faire quoi sur quel type de projet.

Ces travaux, débutés de façon informelle, seront complétés dans les 3 mois pour que chacun puisse avoir une vision claire des dispositifs susceptibles d'accompagner les projets Massif.

La présidente annonce qu'il n'y aura pas de Dégagement d'Office en 2017. Mais cette problématique constitue un énorme défi pour les trois prochaines années. De fait, une réorganisation du GIP a été réalisée avec le transfert du poste de chargée de mission biodiversité vers un poste de gestionnaire. La Région Occitanie assurera temporairement l'animation sur la thématique biodiversité.

Pour cette deuxième période des programmes, il est nécessaire de faire avancer certaines thématiques et donc de travailler de façon partenariale notamment sur le bois (la Région BFC est chef de file) ou l'innovation territoriale (la Région Occitanie est chef de file). Les Régions pourraient proposer de valoriser les investissements liés aux programmes massif.

Sur l'agriculture, la Région Nouvelle Aquitaine, chef de file, a réuni les directeurs agriculture et forêt pour harmoniser les dispositifs. Un point sera fait en début d'année avec l'Etat pour accompagner au mieux les projets.

Des défis importants nous attendent pour 2018, on doit continuer ce travail avec l'ensemble du partenariat Etat et départements et capitaliser les enseignements de l'évaluation qui nous seront présentés.

Les élus de N-A et BFC sont excusés, retenus en séance plénière.

Monsieur le préfet invite les participants à prendre la parole.

Mme Javourez demande si les groupes de travail tourisme sont déjà constitués.

F Gomez indique qu'une première prise de contact a eu lieu en attendant l'arrivée de Nathalie Prouhèze avec la Région ARA, chef de file, et qu'une relance interviendra en janvier pour un premier tour de table Etat-GIP-Régions et que les Départements seront associés dans un 2^{ème} temps. Il permettra de définir le contour des actions à mener sur le volet tourisme.

Aurélie Maillols indique qu'une même démarche sera engagée sur la biodiversité et l'innovation territoriale afin de dynamiser la consommation de la maquette FEDER.

Jean-Pierre Boucard fait part de son inquiétude sur le retrait de la Région Occitanie par rapport aux programmes du Massif central mais aussi du GIP au profit de son parlement de la montagne et rappelle la nécessité de ces interventions pour les territoires.

Aurélie Maillols indique que la Région Occitanie a doublé sa participation financière sur la montagne et que pour ce qui concerne le GIP, il ne s'agit pas d'un désengagement mais simplement d'un changement de présidence. (présidence tournante tous les 2 ans convenue entre les Régions lors de la création du GIP).

- **Programmation des dossiers :**

Voir Présentation PowerPoint et tableau de programmation.

Groupe 1

Les propositions ont fait l'objet d'un avis favorable.

Ci-dessous les remarques et précisions apportés pour certains dossiers :

D273 : il est précisé que le taux d'aide sera bien de 100% à la fin du tour de table. Pour le moment le porteur autofinance une subvention qui interviendra en 2018.

D312 : Ce dossier permet de mobiliser les reliquats de crédits MAA et ainsi poursuivre la cartographie des sols. Ces travaux permettent de mettre en place un référentiel pédologique au 1/250 000^e sur l'ensemble du territoire.

D296 : Le montant FEDER est de 44 000€ soit un taux d'aide de 80%.

D259 : 2 dossiers sur 3 sont proposés à la programmation (259B1 et B2). Le dossier 259A n'est pour le moment pas complet et est proposé en groupe 2.

D261 & D262 : Chemin de Régordane et GTMC, les représentants des départements du Gard et de la Lozère sortent.

Groupe 2 :

Les dossiers présentés seront programmés soit à l'occasion d'une consultation écrite début 2018 si on dispose de l'ensemble des éléments soit lors du prochain comité de fin mars 2018.

D269 : Retrait d'une agence de l'eau, nécessité de reprendre le plan de financement avec une participation plus importante du FEDER + 2 Agences de l'eau.

D271 : CELE : retour défavorable du porteur de projet sur le plan de financement proposé en raison du taux maximum plafonné à 70%. Une réunion sera organisée début janvier avec le porteur de projet et les cofinanceurs pour arrêter le plan de financement définitif.

D282 Brive : En attente de documents complémentaires pour finaliser le projet collaboratif.

Groupe 3 :

Ces dossiers font l'objet d'une présentation pour porter à la connaissance des membres du comité les projets en cours de montage.

D297 : M Boucard insiste sur l'importance de la certification des bois afin de permettre la mise en place de clauses dans les appels d'offre.

JM Blanc confirme la nécessité de mettre en place une telle filière de bois certifiés.

Prospective

Dossier Ilots paysans (espace test), ARDEAR (étude de cas) et CELAVAR (démarche scientifique), travaux visant à réfléchir à la mise en œuvre de nouvelles modalités pour faciliter la transmission des entreprises agricoles.

Concernant Ilots Paysans, l'Etat mobilisera des crédits « Auto Développement de la Montagne » (ADM) pour accompagner une première partie du projet cofinancée par des fonds LEADER du PNR Volcans d'Auvergne. Il s'agit d'une action autour des vergers sur la Communauté de communes Mond'Arvernes.

Les départements de la Lozère et du Gard évoquent l'existence de la démarche « Relance » initiée par les chambres d'agriculture et rappellent l'intérêt de les associer à la réflexion pour valoriser les connaissances acquises sur le sud du massif central.

Aurélie Maillols indique que la Région Occitanie va lancer un appel à projets en 2018 qui nécessitera une bonne coordination entre les financeurs pour faciliter les financements des projets.

JM Blanc indique que ces échanges correspondent bien aux débats du groupe agriculture d'où la nécessité d'une bonne articulation de l'ensemble des dispositifs.

F Gomez rappelle que ce dossier fera l'objet d'une présentation au cluster Herbe.

- **Reprogrammation**

D65 A et B : Dans le cadre de l'appel à projets accueil lancé en 2015, l'association du pays de St-Flour Haute Auvergne a bénéficié de subventions FEDER et FNADT pour l'amplification de sa politique d'accueil sur son territoire, notamment pour le financement d'un poste de chargé de mission "accueil".

L'association de pays de St-Flour Haute Auvergne regroupait avant les opérations de fusion, 7 EPCI de l'est du Cantal, dont la Communauté de communes du pays de Murat.

Simultanément, la Communauté de communes du pays de Murat a également bénéficié de subventions FNADT et FEDER pour compléter l'action menée par le pays pour le déploiement et « l'extension du pack accueil télétravail sur son territoire ».

Pour le FEDER, il s'agit d'une opération multipartenariale faisant l'objet d'un seul dossier (D 65) ; pour le FNADT, les dossiers sont disjoints : D 65 a et D 65 b.

Au 1er janvier 2017, la Communauté de communes du pays de Murat a fusionné avec les communautés de communes du pays de Massiac et la communauté de communes du Cézallier pour constituer "Hautes terres communauté".

Par ailleurs, depuis le 3 janvier 2017, l'association de pays Haute Auvergne a mis fin, pour des raisons financières, à sa politique d'accueil de nouvelle population et n'a pas renouvelé le contrat de la chargée de mission recrutée à cet effet.

Par courrier conjoint du 25 avril 2017, le président de l'association de pays de ST-Flour Haute Auvergne et le président de Hautes terres communauté ont sollicité le transfert du reliquat de la subvention de l'association de pays de Saint-Flour Haute Auvergne à Hautes terres communauté pour le financement d'un poste contractuel de chargé de mission du 1er janvier 2018 au 30 septembre 2018. Ce recrutement permettra de poursuivre la démarche d'accueil de nouvelles populations sur le territoire de Hautes terres.

Il est proposé de donner un avis favorable de principe à ce transfert. Un taux de proratisation de 43% sera appliqué, représentant le pourcentage de la surface du territoire de Hautes terres communauté par rapport à celui de l'association du pays de St-Flour Haute Auvergne, territoire initial du projet programmé en 2015.

Les plans de financements et les montants des subventions FEDER et FNADT résultant de ce transfert sont en cours de finalisation.

Le comité émet un avis favorable

L'ensemble des reprogrammations est validé.

- **Présentation de l'AAP Accueil**

Voir le PowerPoint et le cahier des charges de l'Appel à projets remis en séance.

F Gomez indique que ce cahier des charges a fait l'objet d'un important travail partenarial et l'objet d'un consensus entre les différents financeurs.

JP Boucard rappelle le défi de l'attractivité et son souhait de permettre aux Conseils départementaux d'être la porte d'entrée et les animateurs du dispositif. Pour son département, cet enjeu est géré par le département en lien avec les EPCI et les consulaires.

Bertrand Cazal indique que le cœur de cible de l'appel à projets est le territoire. Dans cette perspective, il est envisagé d'accompagner financièrement les départements, mais uniquement au regard des actions qu'ils portent au bénéfice des territoires.

Le Partenariat se tient à la disposition des porteurs de projets pour les aider à répondre.

Alexandra Lecomte indique qu'une enveloppe fermée de 2M€ de FEDER, dédiée à cet appel à projets, a été actée lors de l'assemblée générale du GIP Massif Central du 11/12/2017.

Le cahier des charges de l'AAP Accueil-Attractivité, présenté lors du comité et envoyé au préalable aux membres du comité de programmation est validé.

Pour la Région Occitanie, Aurélie Maillols précise la nécessité de bien s'articuler avec les politiques de la Région en particulier l'articulation avec les pays/PETR. Elle évoque des réflexions sur les investissements, un AAP pour mobiliser du FEDER (sous réserve) dans le cadre de la mise en œuvre des investissements en début 2018

Monsieur le Préfet indique les annonces du gouvernement faites à Cahors dans le cadre des Cœur de ville et les financements mobilisables.

Aurélie Maillols présente le futur AMI Bourg centre d'Occitanie qui se déroulera en 3 étapes :

- Pré candidature
- Stratégie de territoire
- Dépôt d'un Dossier

A la première analyse, elle constate que les territoires accompagnés dans le cadre de l'AAP centre bourg de l'Etat (national ou Massif) répondent déjà aux critères de pré-candidature.

Mme Maillols propose que l'on puisse passer en comité de programmation les crédits engagés sur des investissements portés par ces territoires en complément de la démarche initiée par l'Etat et ainsi permettre de les financer rapidement.

Cette proposition reçoit un avis favorable des membres du comité.

• **Point sur l'agriculture**

Validation par les VP Agri de la méthode et des lignes de partage. Un travail est conduit par la DRAAF en lien avec les CR pour définir les lignes de force en s'appuyant sur le cluster herbe pour se mettre d'accord sur les actions et la stratégie.

Une proposition est faite pour présenter ce fonctionnement au comité de massif.

Monsieur le Préfet salue le travail et les avancées obtenues sur l'agriculture et propose de poursuivre cette bonne dynamique sur l'ensemble des thèmes.

Aurélie Maillols remercie JM Blanc et N Bernard pour le travail fait.

- **Présentation de la première phase de l'évaluation**

Voir le PowerPoint

M Sabourin rappelle les enjeux liés à cette phase de la programmation et remet en perspective les futures échéances au travers des premiers éléments recueillis lors des entretiens. En particulier, il évoque la clause de revoyure de la CIMAC, le questionnement sur la révision (ou plutôt la modification car la révision est un exercice lourd et à l'aboutissement incertain) du PO et les risques de dégageant d'office voire le risque de suspension des paiements.

Pour bien avancer, la mobilisation de tous sera nécessaire pour tenir les objectifs et répondre à la demande liée à l'augmentation importante du rythme des demandes de paiements. Pour cela, il sera nécessaire d'augmenter les effectifs de gestion pour atteindre l'objectif élevé de certification des dépenses préalable aux paiements à partir de 2018.

Aurélié Maillols remercie M Sabourin pour sa présentation. Elle indique que ces enjeux ont bien été identifiés lors de l'AG du GIP et que les actions d'animation des Régions et du CGET devront être renforcées pour délester le GIP

Une recherche de mutualisation avec les autres Régions est aussi à l'étude mais les ressources humaines compétentes sont mobilisées sur les PO régionaux et pas forcément disponibles, en particulier en fin d'année lorsque toutes les AG doivent certifier un maximum de dépenses.

La proposition d'externaliser les CSF est évoquée mais ne constitue pas forcément la bonne solution, en effet, elle génère un besoin de contrôle parfois aussi chronophage que la réalisation du CSF.

Pour l'animation, la mise en place de groupes de projet avec des chefs de file en Régions peut-être une option plus efficace. En effet, depuis 1 an ½, les référents dans les Régions ont un rôle transverse dans toutes les directions.

Il convient aussi d'améliorer la qualité des dossiers pour faciliter la gestion et les mises en paiement.

Pour redynamiser la programmation Mme Maillols évoque le lancement d'AAP innovation territoriale mais aussi une réflexion sur la biodiversité en sollicitant l'intervention des parcs naturels régionaux.

L'harmonisation de certains critères peut constituer une piste de simplification et un gain d'efficacité.

Enfin, à l'occasion de la revoyure, la mise en place d'un sommaire des politiques sectorielles de chaque Région peut permettre d'avoir une vision claire de ce que les Régions peuvent accompagner.

JP Boucard rappelle la nécessité d'associer les départements à cette démarche et de mettre en place une meilleure coordination des financements.

Les Départements sont invités à réaliser de la même manière une revue des politiques sectorielles départementales mobilisables.

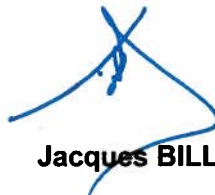
Monsieur le Préfet conclut en indiquant qu'une présentation des cadres d'intervention des Régions et des Départements lors de la mise en place du comité de massif serait l'occasion d'informer les membres sur l'articulation des différents dispositifs. Il remercie l'ensemble des participants et clôt la séance à 16h45.

Pour la Présidente du GIP Massif central,
La Vice-Présidente du Conseil régional
d'Occitanie,
1^{ère} Vice –Présidente du GIP Massif central,



Aurélie MAILLOLS

Pour le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-
Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,
Le Préfet du Puy-de-Dôme,



Jacques BILLANT

2 5 JAN. 2018